

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse
Herausgeber:	La Croix-Rouge suisse
Band:	58 (1949)
Heft:	6
Artikel:	Un exemple de collaboration de l'école et de la Croix-Rouge
Autor:	Thomas, Max-Marc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549428

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une conférence diplomatique, celle qui aurait dû avoir lieu en 1940 déjà, est appelée à se réunir en avril à Genève, en vue d'examiner ces projets et d'en faire éventuellement des instruments diplomatiques qui combleront enfin une lacune dans l'œuvre des conventions de Genève. Le nouveau statut des civils représente un effort admirable pour humaniser la guerre, pour sauvegarder, autant que possible, les principes du droit et de l'humanité dans les guerres futures. Ce projet de nouvelle convention correspond aux profondes aspirations de tous les peuples et précise ce qu'on peut considérer, soit comme les coutumes des nations civilisées, soit comme les impératifs les plus évidents de la conscience universelle.

Il reste à souhaiter maintenant que cette convention soit adoptée, dans son ensemble, par tous les gouvernements responsables. Il importe en outre que l'opinion publique de tous les pays, et celle en particulier de la Suisse, berceau de la Croix-Rouge, soit instruite de cette entreprise et y apporte son adhésion enthousiaste, car c'est de son intérêt vital qu'il s'agit. Il est à souhaiter, enfin, que les Etats de l'Est de l'Europe, qui n'ont pas pris part aux délibérations de Stockholm, répondent à l'invitation qui leur a été faite de venir siéger à Genève. Sinon qu'adviendrait-il de cet effort humanitaire, si des pays qui représentent près du quart de la population mondiale persistent dans leur refus et leur isolement?

A. M.

Un exemple de collaboration de l'école et de la Croix-Rouge

Par MAX-MARC THOMAS



Qui imagina cette collecte du sou hebdomadaire en faveur des enfants victimes de la guerre? Je l'ignore. Mais le principe de cette minime et libre imposition de la charité, qui permettait à chaque habitant de la Confédération de témoigner de sa sympathie pour les enfants victimes, en tant de pays, des horreurs de la guerre, vaut d'être loué. Ces dix centimes, ce «batz» de l'ancienne monnaie des Cantons, ce n'était qu'un bien petit don. Il devait pourtant, multiplié par les cinquante-deux semaines de l'an et par les milliers et les milliers de souscripteurs qui s'y rallièrent, devenir très vite une part importante du budget annuel de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants.

Ce sont des millions de francs, qui, grâce à cet apport modeste, ont pu de 1942 à aujourd'hui aller à sauver des enfants. Ces petits sous rassemblés chaque semaine dans la Suisse entière ont permis de couvrir les frais des centaines de convois qui, de France, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne ou de Hongrie, amenèrent en Suisse ces dizaines de milliers d'enfants accueillis pour trois mois dans des familles ou des homes de chez nous. Ils ont contribué en même temps à alimenter ces cantines scolaires, ces homes ou ces pouponnières où, dans leurs pays dévastés et meurtris, d'autres dizaines de milliers d'enfants trouvèrent peut-être le salut avec la possibilité de vivre.

Je ne le cite point pour sembler y découvrir quelque mérite — nous ne fîmes là qu'accomplir un devoir — mais pour bien marquer l'importance «quantitative» que peut prendre un revenu si modeste à sa source, ces dix centimes prélevés chaque semaine dans le porte-monnaie ou le gousset, sans que le souscripteur en sentît le manque à son budget si sévère fût-il.

Le gros problème d'une telle collecte, c'était assurément celui de sa perception. Car cette action ne prenait tout son prix et son importance que si ses propres frais étaient restreints à l'extrême eux aussi et n'entraînaient administration ni paperasses onéreuses. De manière que son produit quasi brut pût être employé à des fins pratiques d'entraide.

Il m'a paru intéressant de noter la façon dont ce problème fut résolu, car cette solution «technique» d'un problème en apparence strictement financier allait ouvrir bien d'autres horizons. Je n'étudierai ici que la réalisation genevoise. Je la prends à titre d'exemple. Mais je sais que dans la plupart des cantons, à peu près dans le même temps et placés devant le même problème, les responsables cantonaux du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse firent appel aux mêmes concours, trouvèrent les mêmes et généreuses réponses et firent les mêmes et riches expériences.

C'est aux Autorités scolaires que nous décidâmes, à Genève, de demander leur aide et leur concours pour procéder à la collecte, dès septembre 1942, du Sou hebdomadaire. Leur appui fut immédiat et généreux. Il fut plus, puisqu'il fut d'une constance et d'une fidélité admirables pendant ces sept années scolaires dont la dernière s'achèvera en juin, et que, mois après mois, les classes primaires des écoles genevoises auxquelles se sont jointes spontanément la plupart des classes enfantines et bon nombre d'écoles privées versèrent au Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse le produit de leur collecte hebdomadaire du «Sou». Ce sont plus de six cent mille francs qui furent ainsi recueillis, à Genève seulement, deux sous par deux sous et grâce à tout le dévouement de chacun, des souscripteurs aux écoliers et aux maîtres qui contrôlaient chaque semaine les cartes et envoiaient chaque mois à la Croix-Rouge les cotisations reçues.

*

De 1942 à 1945, les terribles événements qui se succédaient en Europe ne laissaient guère le loisir de se fixer d'autres objectifs que ceux d'apporter le plus possible d'aide immédiate aux enfants de tous les pays jetés l'un après l'autre dans la terrible aventure, et de panser le plus rapidement le plus de blessures et de plaies en subvenant aux besoins les plus urgents.

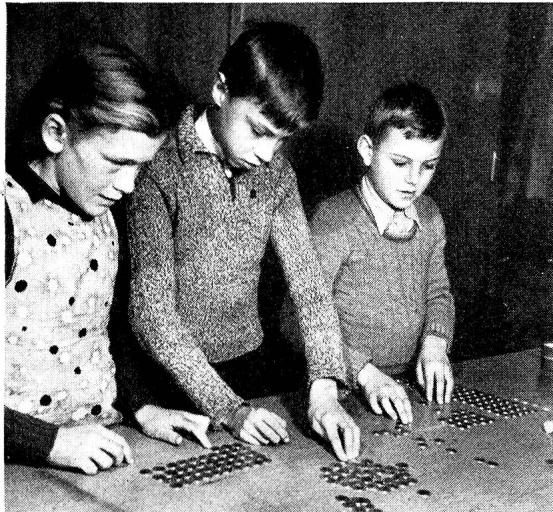
Mais dès l'armistice et la fin de 1945 on put envisager de reprendre à sa base le problème de cette collaboration de l'école et de la Croix-Rouge que la collecte du Sou hebdomadaire avait permis d'établir si étroitement, et d'en éléver le but et les moyens.

Le problème tel qu'il se posa alors à nous était triple. Il fallait, d'un côté, poursuivre coûte que coûte une aide toujours aussi urgente à une enfance européenne toujours aussi menacée par la famine et la misère. Il fallait, d'un autre côté, montrer à notre population, à qui la fin des hostilités d'une part et l'immense effort fourni par elle cinq ans durant d'autre part, allaient de plus en plus tenter de faire oublier toutes les blessures de cette Europe à la fois si voisine et si lointaine, que notre tâche était toujours aussi nécessaire et notre aide pressante. Il fallait enfin et surtout faire bénéficier en retour notre propre jeunesse de l'expérience commencée, développer et nourrir cette expérience en la complétant et la parachevant, et faire que l'œuvre d'entraide commencée trois ans plus tôt sous le signe de la nécessité immédiate prenne un caractère plus durable et mieux valable encore.

Il fallait, en un mot, que l'action à long terme, demain, des Croix-Rouges de la Jeunesse pût se substituer sans autre à cette action par définition temporaire d'une Croix-Rouge du Secours aux enfants née des nécessités de la guerre et destinée à disparaître avec la paix promise. Il le fallait si l'on mettait le moindre espoir dans les possibilités sociales et humaines de la Croix-Rouge et de ses activités futures. Il le fallait d'autant plus que les événements restaient prometteurs de plus de difficultés et de misères que d'espérance. Tels sont les buts qui nous guidèrent dès lors et nous firent orienter quelque peu différemment les objectifs de cette humble collecte du sou hebdomadaire. Il nous parut qu'en refaisant de cette collecte un «moyen», et non un but en soi, nous servirions deux fois la Croix-Rouge et ses principes et l'aiderions toujours mieux à assumer ses tâches futures. Il nous parut aussi que, bien appliquée et entendue, cette simple collecte du début pouvait offrir des moyens pédagogiques dont l'école et la Croix-Rouge pourraient bénéficier ensemble, hors de toute idéologie, mais dans l'intérêt majeur des enfants et de leur formation humaine. L'appui du corps enseignant genevois et du Département nous aidèrent à le réaliser.

*

L'occasion d'une première expérience nous fut proposée en 1946. Il s'agissait de réaliser l'action suivante: accueillir d'urgence un certain nombre d'enfants du Midi de la France dont la condition matérielle et sociale était, du fait des suites de la guerre, particulièrement misérable. L'accueil familial gratuit ne pouvait être envisagé pour ces enfants. Ils venaient en surnombre du contingent déjà particulièrement élevé de petites victimes de la guerre placées à cette époque à Genève ou attendues pour les mois suivants. Le choix, d'autre part, que nous vou-



Sou par sou...

lions faire d'enfants particulièrement déficients faisait préférer pour eux des placements en homes familiaux, par petits groupes.

Après une étude des besoins et de nos possibilités, nous résolvîmes de proposer aux écoles genevoises de nous aider à accueillir pour trois mois cent enfants particulièrement nécessiteux d'Arles et de la Camargue. Les frais de cet accueil devaient être en moyenne et tout compris de cent francs par enfant et par mois. C'était une somme de trente mille francs qui nous était nécessaire. Nous demandâmes aux écoliers genevois de consacrer la collecte du Sou hebdomadaire pendant trois mois à cette action et de faire un effort particulier pour recueillir cette somme. La couverture financière souhaitée fut obtenue en trois mois, la collecte du Sou hebdomadaire du quatrième trimestre 1946 couvrit exactement les dépenses d'octobre à fin janvier du convoi d'Arles.

Accueillis à Genève par les écoliers genevois, les enfants d'Arles devinrent les filleuls de leurs petits camarades. Chaque classe genevoise se vit attribuer un des enfants du convoi, dont elle reçut la photographie et l'adresse genevoise. Pendant les trois mois de leur séjour les petits Arlésiens furent presque tous invités et visités par leurs jeunes parrains genevois.

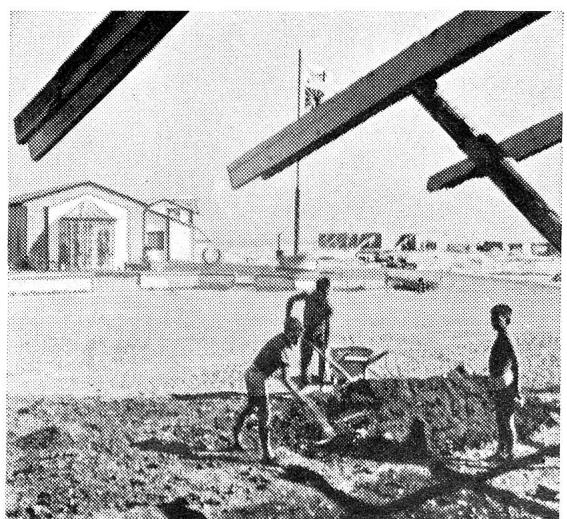
Pour compléter cette action il nous avait paru nécessaire, d'accord avec les autorités scolaires, de développer ses possibilités d'enseignement pédagogique. Il fallait créer une manière de «centre d'intérêt» autour d'Arles et de la Camargue et donner la possibilité aux instituteurs d'expliquer à leurs élèves ce qu'était ce pays arlatan, sa richesse, sa culture comme sa géographie. Nous mêmes à la disposition du

corps enseignant une documentation complète, photographies et cartes postales, de tous les aspects et monuments d'Arles et de la Camargue susceptibles d'intéresser les élèves et de donner à leurs maîtres les éléments à leur gré d'une ou deux leçons sur le pays d'où venaient leurs petits filleuls. Cette expérience nous parut particulièrement féconde et souligna toutes les possibilités d'une collaboration entre la Croix-Rouge et l'école.

Dès janvier 1947, devant les demandes pressantes qui venaient à cette époque de la Hongrie et à la suggestion du Secrétariat général du Secours aux enfants, nous obtîmes que le produit de la collecte du Sou hebdomadaire à Genève fût attribué à deux homes d'orphelins de guerre de Budapest dirigés par des Diaconesses protestantes. L'expérience fut aussi concluante. Profitant des convois du Secours aux enfants nous pûmes obtenir que quelques délégués du corps enseignant puissent visiter ces deux homes. Leurs rapports écrits ou oraux sur ces maisons et sur la situation des enfants soutinrent l'intérêt des classes genevoises pendant toute l'année 1947. Des échanges de correspondance eurent lieu entre les petits filleuls hongrois et leurs classes marraines de Genève. Le produit de la collecte du sou couvrit les frais d'entretien des deux homes dès 1947. Cette aide fut continuée pendant toute l'année 1948, et interrompue par la fin seulement de notre activité en Hongrie.

Depuis la rentrée scolaire de l'automne 1947, toutefois, nous avions proposé aux écoliers genevois de s'intéresser parallèlement à une autre action, celle des villages d'enfants de Lanciano et Silvi Marina. La réponse et l'intérêt des élèves et du corps enseignant pour cette expérience d'un ordre pédagogique et social si neuf et

Silvi Marina



si vivant témoignèrent une fois de plus, tant au point de vue de l'école qu'à celui de la Croix-Rouge, des bénéfices moraux que pouvait apporter une telle collaboration. Cette expérience fut étendue ultérieurement, et avec l'appui des autorités scolaires compétentes, à d'autres cantons romands. Les conférences que don Guido Visendaz vint donner, à notre demande et avec l'assentiment du Département de l'instruction publique, dans nombre de classes et d'écoles genevoises, apportèrent à nos écoliers une source intarissable de souvenirs. Nous mêmes à la disposition des écoles des jeux de planches avec des photographies des villages, montrant surtout le travail fourni par ces enfants et les remarquables qualités artistiques de leur réalisation.

*

Tel est, brièvement résumé, le bilan d'une expérience de sept années d'une collaboration étroite entre les écoles primaires genevoises et le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Nous l'avions prise comme exemple parce que nous l'avons suivie de près, mais dans tous les cantons l'on pourrait trouver certainement d'autres expériences aussi profitables. Mais il nous a paru intéressant, à l'instant où va s'achever une première étape de l'aide aux enfants victimes de la guerre et de ses suites, de noter cette expérience, persuadés que nous sommes qu'elle peut servir utilement de base à l'action envisagée demain de sections de Croix-Rouge de la Jeunesse à qui il appartiendra de développer et de poursuivre l'œuvre commencée pendant la guerre.

M.-M. Thomas.

De l'infirmité à la capacité

Sous ce titre, nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles, dus à la plume de M. André Burlet, Conseiller de profession à l'Institut de Psychologie appliquée de

Lausanne, qui traiteront de la rééducation professionnelle des infirmes. Nous voulons espérer que cette question, en général peu connue du public, sera susceptible d'intéresser nos lecteurs.

I. — Hier et aujourd'hui

Jadis, on ne se préoccupait guère de dépister les infirmes, de leur donner les soins médicaux ou orthopédiques appropriés à leur état, de les instruire et de les préparer à une activité répondant à leurs goûts et à leurs possibilités.

Considérés comme des êtres maladroits et souvent même bons à rien, ils vivaient essentiellement d'aumônes. Ce n'était que par pitié qu'on leur confiait parfois un petit travail, très modestement rémunéré, bien entendu.

Aujourd'hui, nous avons en Suisse plus de 200 000 infirmes. D'après une estimation de l'Office des mineurs du canton de Zurich, chaque année, dans notre pays, 3500 adolescents dépassent l'âge de la scolarité sans pouvoir signer un contrat d'apprentissage à cause d'une infirmité physique ou d'une déficience mentale.

Chaque printemps il faut donc résoudre l'importante question de leur avenir professionnel.

La plupart de ces jeunes sont animés du désir de faire quelque chose dans la vie et les laisser, comme jadis, à la charge d'autrui est une solution à tous égards inadmissible. Nous n'en avons pas le droit, car tout ce que nous avons fait pour eux jusqu'ici, traitements et mesures éducatives, soit dès leur enfance, soit dès leur maladie, ne nous permet pas de les abandonner au moment où se joue leur avenir professionnel.

«Qui ne risque rien, n'a rien» dit un proverbe. Dans quel domaine que ce soit, aucun progrès ne peut être réalisé si l'homme ne cherche pas à trouver une solution nouvelle ou un procédé plus rationnel. Il faut avoir le courage de tenter une expérience!